



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq

Richard Desjardins et l'exploitation de la forêt québécoise : pousse mais pousse égal

Par Françoise Bertrand, M.Sc.

Présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec

À la lecture des récentes critiques de M. Richard Desjardins concernant l'exploitation de la forêt québécoise, je ne peux que déplorer son manque de vision sur ce que sont les meilleures pratiques qui assureront le développement durable de notre ressource forestière et, par le fait même, celui des régions du Québec dont l'économie dépend grandement de ce secteur d'activité. Par des propos frisant souvent la démagogie, le populaire auteur-compositeur semble maintenant se lancer dans l'écriture de romans-feuilletons où les informations et les données qui s'y trouvent sortent tout droit de son imagination fertile, notamment lorsqu'il parle du volume annuel de coupe de bois résineux (33 millions de mètres cubes selon M. Desjardins, plutôt que 25 millions en réalité). Avoir une opinion est une chose, l'élever au rang de dogme en est une autre, et abuser de la confiance du public en proférant vilénies (« Qu'elles crèvent, ces compagnies... », Richard Desjardins, le 2 février 2006 dans Le Journal de Québec) et mensonges est une attitude tout à fait inacceptable, surtout de la part d'une personnalité publique qui possède un aussi fort capital de sympathie.

Comprenons-nous bien, je n'ai absolument rien contre le fait que les artistes partagent leurs opinions et expriment ouvertement leur désir de freiner tout développement de la richesse forestière québécoise. Cependant, bien que ce soit des personnalités connues du grand public, ces personnes n'ont aucune autorité pour agir en tant qu'experts dans des domaines aussi complexes que la foresterie ou l'environnement. Ce sont leurs opinions, et elles sont aussi importantes que celles de chacun de nos concitoyens, dont la grande majorité n'ont pas accès aux tribunes publiques aussi facilement.



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq

Si nous revenons au cas spécifique de M. Desjardins, je me demande comment ce dernier, qui est pourtant lui-même originaire d'une région ressource, peut minimiser à ce point l'importance de l'industrie forestière sur la santé, voire la survie économique et sociale de plusieurs régions du Québec, allant même jusqu'à souhaiter la mort de cette industrie qui représente quelque 150 000 emplois. Cet aspect est d'autant plus fondamental que les régions ressources sont touchées par un exode majeur de la population, plus particulièrement des jeunes, qui quitte massivement faute d'emplois et de perspectives d'avenir.

La FCCQ et les chambres de commerce présentes dans les régions ressources sont d'avis qu'il est nécessaire d'agir pour assurer la pérennité de nos ressources naturelles. À l'inverse, plusieurs artistes et environnementalistes semblent trop souvent oublier que les entreprises créatrices d'emplois, telles les papetières, contribuent au financement de nos services publics comme l'éducation et la santé et participent activement à la vie économique, sociale et communautaire. D'ailleurs, seulement si la prospérité économique est au rendez-vous, parviendrons-nous à soutenir les industries de la culture et du divertissement, dont nos artistes sont les plus grands bénéficiaires.

Ainsi, si le développement durable est réellement une priorité pour M. Desjardins et ses acolytes, leurs actions et leurs discours doivent s'inscrire dans une perspective tenant compte de la situation socio-économique précaire dans laquelle se situent actuellement les régions ressources du Québec, et non uniquement dans une seule perspective environnementale, comme c'est le cas actuellement .

Sans prendre en considération les aspects sociaux et économiques d'un véritable développement durable, l'ensemble des régions ressources du Québec se dirigeront plutôt vers un appauvrissement qui lui, malheureusement, sera bel et bien durable.